



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL POUR L'EXECUTION DE LA  
PREMIERE PHASE DU MODULE DE VIDEOSURVEILLANCE RESEAU GERE  
PAR UNE PLATEFORME DE CENTRALISATION DES SYSTEMES DE SECURITE  
DE L'AGENCE BRB GITEGA**

**1. Objet du marché**

La Banque de la République du Burundi (BRB en sigle), à travers son site web [www.brb.bi](http://www.brb.bi) et le quotidien « Le RENOUVEAU » lance un **Avis d'Appel d'Offres ouvert national pour l'exécution de la première phase du module de vidéosurveillance réseau géré par une plateforme de centralisation des systèmes de sécurité de son Agence sise à GITEGA.**

Les spécifications techniques des équipements voulus par la BRB sont reprises dans le deuxième chapitre de la troisième partie du Dossier d'Appels d'Offres dont les conditions d'obtention sont mentionnées au point 7 du Dossier d'Appel d'Offres.

**2. Allotissement**

Le marché est constitué d'un lot unique et indivisible.

**3. Financement**

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

**4. Conditions de participation**

La participation au présent marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes personnes physique ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières pour la satisfaction du présent marché.

Ne peut participer au présent appel d'offres, toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilités énumérés à l'article huit (8) du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site [www.brb.bi](http://www.brb.bi).

**5. Monnaie de soumission**

Le montant de la soumission est libellé entièrement en Francs Burundi (BIF). Il doit être exprimé Taxe sur Valeur Ajoutée Comprise (TVAC).

9

## **6. Visite des lieux**

Une visite obligatoire des lieux sera organisée en vue de permettre aux soumissionnaires de mieux répondre aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres.

Ladite visite des lieux est prévue le **28/02/2025 à 10h30** à l'Agence BRB GITEGA et sera sanctionnée par un certificat de visite qui sera délivré le lendemain.

## **7. Obtention du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu, dès la publication du présent Avis d'Appel d'Offres, par tout soumissionnaire intéressé auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2<sup>ème</sup> étage, Bureau n°2.27 ou n°2.27 BIS, Tél (+257) 22 20 40 98 ou (+257) 22 22 43 65, e-mail : [www.brb.bi](http://www.brb.bi), sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursables de **cent mille Francs Burundi (BIF 100 000)** non remboursable, à verser sur le compte n° **CC11 634** intitulé « *Compte Transit paiement BRB/BIF* » ouvert à la BRB.

## **8. Dépôt et ouverture des offres**

Les offres doivent être déposées au siège de la BRB, 5<sup>ème</sup> Etage au secrétariat de Direction de la Banque au plus tard le **14/02/20... à 10 heures**. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les offres techniques seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui décideront d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à l'adresse suivante : **4<sup>ème</sup> étage, Bureau n°4.23, le même jour, à 10h30 min.**

L'ouverture des offres financières se fera uniquement pour les soumissionnaires dont les offres techniques auront satisfait aux critères administratifs et aux exigences techniques.

## **9. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres**

Le présent Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- a) Le présent Avis d'appel d'offres ;
- b) Les instructions aux soumissionnaires ;
- c) Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- d) Les critères d'évaluation et de qualification des offres ;
- e) Les modèles de documents.

## **10. Contenu de l'offre**

### **A. L'offre technique**

L'offre technique comprendra les éléments suivants :

- a) l'acte d'engagement du soumissionnaire à exécuter le marché conformément au DAO ;

9

- b) les statuts de la société notariés ou reconnus par l'Agence de Développement du Burundi (ADB) ;
- a) l'identification du soumissionnaire, avec son adresse physique précise et exacte, son numéro de téléphone, etc. ;
- b) une attestation de non-redevabilité encore valide délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
- c) le certificat d'enregistrement à la TVA ;
- d) un Numéro d'Identification Fiscale ;
- e) une attestation de non-redevabilité délivrée par l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) ;
- f) une Garantie bancaire de soumission délivrée par une Banque ;
- g) trois références minimum des marchés similaires déjà exécutés dans le domaine de vidéosurveillance réseau, avec preuves à l'appui matérialisées par les procès-verbaux de la réception définitive ;
- h) les prospectus des équipements à fournir et à installer ainsi que leurs spécifications techniques respectives détaillées ;
- i) l'indication sur la durée de deux ans (2) de garantie des fournitures et installations ;
- j) la liste du personnel aligné et leurs CVs ;
- k) le délai de livraison précis à partir de la signature du contrat ;
- l) un bordereau des quantités ;
- m) une preuve d'achat du DAO ;
- n) une preuve de la visite des lieux ou certificat de visite ;
- o) l'attestation d'origine des équipements.

**N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un ou l'autre des documents à caractère éliminatoires indiqués dans les critères d'évaluation constitue une cause de rejet de l'offre.**

La Banque de la République du Burundi se réserve le droit de vérifier la véracité et/ou l'authenticité des documents produits par les soumissionnaires.

## **B. L'offre financière**

L'enveloppe contenant l'offre financière renfermera deux types d'offres :

- a) l'offre principale qui tient compte du bordereau principal correspondant ;
- b) l'offre alternative qui tient compte du bordereau alternatif correspondant.

Chaque offre financière comprendra :

- a) un acte de soumission financière ;
- b) Une attestation de capacité financière de cent millions de Francs Burundi (100.000.000 BIF) délivrée par une Banque agréée ;
- c) Un bordereau des quantités ;
- d) Un bordereau des prix ;
- e) Un tableau de détail des prix unitaires du bordereau comprenant tous les droits et taxes payables au Burundi, en version papier et en version électronique. (CD ou clé USB).

En cas de divergence entre l'original et les versions électroniques, seul l'original fera foi.

9

Les prix indiqués par le soumissionnaire sont fermes et non révisables pendant toute la durée du marché.

Le tableau de détail des prix unitaires du bordereau permettra une analyse et un choix objectif des offres financières proposées.

**N.B :**

1. **L'offre financière qui ne présentera pas les prix TVAC ne sera pas analysée et sera rejetée d'office ;**
2. **La liste des fournitures ainsi que les prix proposés doivent être présentés dans un tableau Excel lisible**

**11. Présentation des offres**

Les offres seront présentées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et seront déposées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, comportant respectivement les mentions « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ». L'Offre financière comprenant à son tour deux autres sous enveloppes une comprenant l'offre principale et une autre comprenant l'offre alternative.

Les deux (2) enveloppes (**OFFRE TECHNIQUE** et **OFFRE FINANCIERE**) sont glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offre pour l'exécution de la première phase du module de vidéosurveillance réseau géré par une plateforme de centralisation des systèmes de sécurité de l'Agence BRB GITEGA** ».

L'enveloppe extérieure contenant les offres sera envoyée à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi**  
**1, Avenue du Gouvernement**  
**B.P. 705 Bujumbura**  
**Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 31 28**  
**E-mail : brb@brb.bi**

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure porte les inscriptions : « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

**L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.**

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus mentionnée ne pourra pas être acceptée.

**12. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires dès la date d'ouverture des offres.

**13. Attribution et notification du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté l'offre la plus avantageuse.

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

9

Dès la notification de cette attribution, le soumissionnaire dispose d'un délai maximum de cinq (5) jours ouvrables pour entrer en contact avec la Banque de la République du Burundi en vue de la conclusion du contrat.

#### **14. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution du présent marché est fixé à cent vingt (120) jours calendaires à compter de la signature du contrat.

#### **15. Renseignements complémentaires**

Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus, au point 7.

#### **16. Droit applicable**

Le présent marché est régi par le droit burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site [www.brb.bi](http://www.brb.bi).

Fait à Bujumbura, le 20 février 2025

### **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

Edouard Normand BIGENDA KO

Gouverneur.

